



Assemblée générale

Distr. limitée
16 décembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 21 b) de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par l'Organisation des Nations Unies, y compris
l'assistance économique spéciale : assistance économique
spéciale à certains pays ou régions**

**Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bénin, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba,
Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Érythrée, Gabon, Ghana, Indonésie, Iraq,
Kenya, Koweït, Liban, Libéria, Luxembourg, Malawi, Mali, Maroc, Maurice,
Mauritanie, Mozambique, Namibie, Qatar, République démocratique
du Congo, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal,
Somalie, Soudan et Tunisie : projet de résolution**

**Aide humanitaire à la Somalie et soutien au relèvement
économique et social du pays**

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Belgique, Burkina Faso,
France, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie,
Madagascar, Niger, République arabe syrienne et Yémen**

